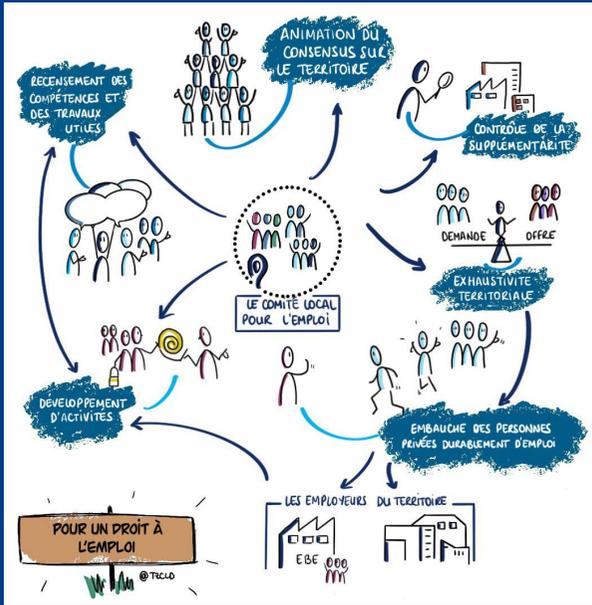


Le Comité Local pour l'Emploi (CLE)



Le CLE est l'instance de pilotage du projet sur le territoire. Il est présidé par Valérie LORRIAUX, élue à la ville de Valenciennes, adjointe en charge des politiques sociales, du bien vivre ensemble et des solidarités intergénérationnelles. Il réunit l'ensemble des acteurs qui coopèrent pour mettre en œuvre le droit à l'emploi :

- des représentant-es des collectivités territoriales (notamment du Département du Nord) et de l'État,
- des personnes privées durablement d'emploi,
- des habitant.e.s,
- des acteurs sociaux et économiques locaux (notamment de l'insertion par l'activité économique, du travail adapté, etc...).

Les Entreprises à But d'Emploi (EBE)

Une EBE est une entreprise de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif. Elle a pour objectif de créer les emplois supplémentaires manquants sur le territoire qui soient accessibles et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi. Elle embauche ces personnes en CDI et à temps choisi, sur proposition du CLE. Les EBE ont un modèle économique mixte conjuguant :

- des ressources publiques liées à la redirection des coûts de la privation d'emploi,
- et des ressources propres issues du chiffre d'affaires généré par les travaux utiles.

PARTENAIRES*



* Partenaires qui soutiennent le projet par des moyens humains, financiers et/ou matériels

et tous les acteurs publics et privés de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, et bien sûr les habitant.e.s et les structures en lien avec les personnes privées durablement d'emploi.

ÉQUIPE PROJET

Valenciennes Métropole

Clara SCHMIDT, chargée de mission ESS/Insertion

Ville de Valenciennes

Catherine ESTAQUET, chargée de mission Développement Social Urbain

Quiza HAMLAOUI, référente RSA au CCAS

Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes (ACSRV)

Anne LESCROHART, directrice du pôle Insertion et Innovations sociales

Jérémy POMMEROLE, directeur de la Maison de Quartier Beaujardin

Michelle ROLLAND, coordinatrice des parcours

Saengchan DARA, coordinatrice d'activités

ANIMÉE PAR

Christophe LEMOINE, coordinateur des partenariats

06.78.83.30.14

cptzoc@acsrv.org



LES AMBITIONS DU PROJET SUR VALENCIENNES (quartiers Faubourg de Lille et Acacias) D'ICI FIN 2026 :

150 EMPLOIS CRÉÉS

100

dans des Entreprises à But d'Emploi (La Barakajobs, autres...)

50

dans des entreprises du territoire

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ».

Préambule de la Constitution de 1946.

LES FONDAMENTAUX DE L'EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée se fonde sur trois constats :

- personne n'est inemployable,
- ce n'est pas le travail qui manque,
- ce n'est pas l'argent qui manque. La privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi complémentaire.

L'expérimentation s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux :

- **L'exhaustivité territoriale** : un emploi doit pouvoir être proposé à toute personne volontaire privée durablement d'emploi et résidant sur un territoire participant à l'expérimentation.
- **L'embauche non sélective** : l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des envies, des possibilités des personnes et de leur date de candidature.

- **L'emploi en CDI à temps choisi** : apporter une sécurité à celles et ceux qui subissent le plus durement la pénurie d'emploi avec le recours au CDI, et leur permettre de choisir leur temps de travail.
- **Une montée en compétences** : l'emploi proposé doit leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Le caractère formateur de cet emploi doit donc toujours être garanti : montée en compétences sur un poste de travail donné, mobilité professionnelle au sein de l'entreprise, formation continue...

« TZCLD m'a permis d'avoir un déclic et de reprendre confiance en moi. Aujourd'hui, je suis une formation et je suis en CDD avec une évolution en CDI. L'expérimentation se base sur les savoir-faire, et c'est ça qui m'a intéressé ».

Ouissale

« Avoir un CDI, choisir ses horaires, ses jours, travailler dans une activité qu'on choisit... ça fait rêver ! Maintenant je sors de chez moi, je vois d'autres personnes, je communique plus. L'expérimentation a changé ma vie ! »

Blandine

« La CCI est fière de participer à ce dispositif expérimental qui contribue au dynamisme économique local à travers la création d'emplois sur le territoire ! »

Blandine Bécan, CCI Grand Hainaut

LES DATES CLEFS DU PROJET

Phase émergente

2019

Rencontre avec ATD Quart Monde et visionnage du film "Premier de cordée" issu de la 1ère expérimentation TZCLD



2020

Mobilisation des volontaires et tests d'activités avec la Maison de Quartier Beaujardin, l'Espace Socioculturel Intercommunal Le PHARE, le pôle Insertion et Innovations sociales de l'ACSRV



2021

Constitution du Comité Local pour l'Emploi (CLE)



2022

Instruction avec le fonds TZCLD

Phase d'habilitation

28/03/23

Habilitation du 1er territoire valenciennois (quartiers : Faubourg de Lille et des Acacias)



01/07/23

Ouverture de la première EBE : La Barakajobs (réemploi, services, alimentation)



2024

Ouverture d'autres EBE (repassage, blanchisserie, légumerie)



2026

Fin de l'expérimentation. 3ème Loi de généralisation de cette coopération territoriale pour le DROIT À L'EMPLOI

A partir de 2023, sensibilisation et préparation d'autres territoires volontaires du Valenciennois.